FONDATION INTERPROFESSIONNELLE SANITAIRE DE PREVOYANCE



N° 20 – Automne/Hiver 2020

2020, une année déjà marquée du sceau de la Covid19.

Le 2ème pilier à l'épreuve: résilience, durabilité et adaptabilité.

Chères assurées, Chers assurés,

FISP Info vous informe régulièrement sur votre 2^{ème} pilier et sur le système de Prévoyance en Suisse : dans une année de défis si particuliers, mis en lumière par la crise de la Covid19, ce numéro propose un point de situation plein d'enseignements. Avant l'analyse (début 2021) des résultats de la FISP, vous y trouverez une revue des actions menées pour maintenir la qualité de son modèle de prestations, malgré des circonstances défavorables.

Covid19 - A SITUATION EXCEPTIONNELLE, FORMAT EXCEPTIONNEL:

Nous vous proposons ci-contre une synthèse des informations qui seront approfondies dans les pages suivantes.

En d'autres termes : prenez connaissance de l'essentiel dans cette 1ère page, et si vous souhaitez en savoir plus, continuez vers les pages 2 à 8!

Nous vous souhaitons d'ici-là une bonne lecture et ne saurions terminer cet éditorial sans rendre à nouveau hommage aux personnels de nos adhérents, auxquels nous souhaitons bon courage.

Une synthèse, vue à l'automne 2020

En pages 2 et 3 - Tour d'horizon 360°: impacts de la Covid19, résultats et moyens de réponse FISP, une crise sanitaire et économique aux dimensions inédites.

- Conduite et fonctionnement Un modèle résilient et évolutif : constats positifs, leçons utiles et travaux d'amélioration continue.
- Gestion financière Un message clair: une performance impactée par la crise, mais des résultats pas surprenants à ce stade, légitimant les objectifs stratégiques et les moyens mis en œuvre pour un 3ème cotisant durablement au rendez-vous.

En pages 4 et 5 - Les travaux FISP: poursuivis malgré la Covid19.

- Des actions essentielles, finalisées en 2020 : priorité à l'efficacité économique et à la bonne gouvernance financière.
- 2 exemples concrets : Benchmarking du mandataire gérant administratif et comptable, gestion des risques et monitoring des opportunités en finance.

En **pages 6 à 8** - 2^{ème} **pilier FISP**: comment gouvernance et juste gestion ESG (*) renforcent les objectifs ALM (**), et servent l'engagement de prendre soin des assurés.

Comment les principes de bonne gouvernance conditionnent-ils une stratégie ESG efficace ? En quoi cela répond-il aux **enjeux financiers** du 2ème pilier ?

En page 7 - Des réponses à 2 questions concrètes, concernant directement le 3ème cotisant (***), et donc les prestations en faveur des assurés.

(*) (**) (***) = Le glossaire en page 8

Leçons et perspectives pour le 2ème pilier, réponses et

Covid19: point de situ

De cette crise de tous les extrêmes, aux répercussions incertaines encore, des leçons peuvent d'ores et déjà être tirées : depuis début mars 2020, les modalités de conduite de la FISP ont été adaptées et les mesures prises pour continuer à remplir la mission 2ème pilier en faveur des assurés.

1) Depuis fin février Covid19 a profondément modifié l'ensemble des activités humaines, mettant sous tension de nombreux secteurs, au 1^{er} rang desquels ceux liés aux missions de santé publique.

L'écosystème du 2ème pilier n'échappe pas non plus, pour des raisons également spécifiques (sanitaires, légales, économiques et financières) à cet environnement de défis.

Tous les acteurs, en charge des missions de prévoyance, doivent adapter leurs réponses, sur les champs où sont le plus testées leurs capacités de résilience et d'action :

- Maintenir des conditions de conduite professionnelles satisfaisant aux exigences d'efficacité et de continuité d'activité, et en traitant les défis particuliers d'une crise financière liée à une crise sanitaire.
- Pour la FISP, Covid19 implique donc des modalités, adaptées à l'intensité de l'activité des acteurs du monde des soins, et fidèles aux principes d'une gestion de crise raisonnable et gouvernante.

L'évaluation des dangerosités potentielles de la crise sanitaire sur les populations a conduit les décideurs politiques à mettre sous confinement une partie significative de l'humanité.

De par les impacts avérés ou potentiels sur l'économie mondiale, cette pandémie s'est rapidement doublée d'une crise financière, hypertrophiée par des facteurs d'instabilité géopolitique résidents, et réactivés (manipulation des matières premières, guerre commerciale, etc....).

Ces manifestations (chutes des marchés) rappellent les chocs les plus importants de l'histoire financière, avec une dimension quasi inédite, liée à une double incertitude quant aux :

- Moyens de réponses pour juguler les effets sanitaires : difficulté à les identifier et à en valider rapidement l'efficacité (vague, double-vague, testing, traitements, etc....).
- Effets immédiats ou indirects sur les modèles économiques et sociaux: difficulté à évaluer les impacts liés au comportement humain face à une menace sur la survie.

Ce temps de gestion de crise implique des modalités à la hauteur des enjeux, comme le mentionne le message alors publié en page d'accueil du site web de la FISP.

La crise actuelle teste les capacités de résilience et d'action de l'ensemble de notre société, et donc du système de prévoyance que servent nos caisses de pensions.

Depuis début mars 2020, les modalités de conduite ont été adaptées et les mesures prises pour continuer à remplir notre mission de 2^{ème} pilier en faveur de nos assurés.

Nos remerciements vont à l'ensemble de nos partenaires qui nous accompagnent dans la gestion professionnelle de cette épreuve, afin d'assurer les prestations pour nos assurés et adhérents.

En matière financière, où la crise sanitaire a des effets importants sur les marchés, votre fondation continue d'agir conformément à la stratégie d'investissement adoptée.

En effet, dans la vision long terme conforme à notre mission, la période de turbulences et d'incertitudes que nous traversons ne doit pas nous amener à sur-réagir.

Dans ce contexte, nous avons intensifié le monitoring des risques ainsi que les modalités de suivi et de détection des opportunités, qu'il s'agit de gérer au moment opportun.

En quelque sorte, agir, là aussi, «aussi vite que possible et aussi lentement que nécessaire».

Nous ne saurions terminer ce message sans adresser nos plus sincères pensées à l'ensemble de nos assurés et à leurs proches.

Nous voulons enfin témoigner plus particulièrement de notre profond respect et dire nos encouragements aux personnels de santé, qui œuvrent en première ligne pour nous aider à tous surmonter cette épreuve.

résultats du modèle FISP

ation à l'automne 2020

2) Pour le 2^{ème} pilier, la crise, comme celles qui l'ont précédée, rappelle l'importance d'objectifs et de principes fondamentaux, dépendant des meilleures pratiques en matière de gouvernance.

La FISP les concrétise par une conduite financièrement et socialement responsable, au cœur de son engagement : prendre soin de ses parties prenantes essentielles.

- Répondre aux enjeux financiers et extra-financiers au service de prestations, équitables et durablement attractives, dédiées aux assurés et adhérents,
- Contribuer aux équilibres sur le long terme grâce aux travaux sur les champs 3ème cotisant (gestion financière) et efficacité économique (benchmarking partenaires),
- Assurer la continuité de réponses organisationnelles adaptées aux défis de la mission de prévoyance (Conseil de Fondation, Direction, mandats et partenariats).

3) Gouvernance de conduite et d'investissement, gestion des enjeux ALM et ESG - Des processus conduits par des humains:

La FISP a su s'adapter, grâce à une organisation agile et résiliente, s'appuyant sur des processus robustes et des outils définis et développés de manière anticipée et prévoyante. Ce modèle est efficacement servi par l'implication du Conseil de Fondation.

- Pertinence des réponses des équipes des Comité de Placements et Commission Immobilière, et de partenaires «au rendez-vous».
- Capacité à gérer ces enjeux de manière expérimentée, raisonnée et pragmatique (ex: gestion des chantiers de construction dans des conditions conciliant sécurité et efficacité économique).

Ainsi, si le rendement est impacté par la crise, il faut néanmoins noter, et évidemment avec humilité, que les mesures prises ont contribué à limiter cet impact :

- Évolution de la Stratégie en 2019 (réduction du poids des actions vers des classes d'actifs moins «directionnelles et volatiles»),
- Mesures tactiques implémentées fin 2019 (couvertures protégeant une partie des expositions en actions) et en février 2020 (réallocation des actions vers les obligations convertibles qui ont le mieux résisté aux chocs du 1^{er} trimestre).

Par ailleurs, les résultats, même au pic de la crise, restent dans l'épure des modélisations ALM, intensifiées depuis 2015 sur les stress tests et analyses d'impacts de crises à court et long terme.

Outre cette validation in vivo de modélisations anticipées (bienfondé de grands travaux ALM depuis des années), la crise a mis à l'épreuve des capacités de réponses tactiques et techniques et terme de :

- Réactivité: revue diligente et surveillance intensifiée des portefeuilles gérés et des expositions aux risques identifiés.
- Poursuite d'activité maitrisée: un mode de monitoring des opportunités financières adapté aux enjeux d'appréciation et aux potentiels bénéfices d'un contexte de «son du canon».

Ces capacités ont pu être exploitées grâce à des facteurs fondamentaux :

- Niveau de réponse des ressources FISP: mobilisation de l'équipe et compréhension des enjeux, sur un mode non émotionnel.
- Qualité des contributions de partenaires externes au rendez-vous pour soutenir et accompagner les phases usuelles (constats, analyses, réponses, implémentation) intensément travaillées.

Dans cette mesure, cette épreuve a jusqu'ici testé, sans les prendre en défaut, les réponses organisationnelles et les capacités du modèle implémenté par la FISP en termes de continuité d'activité.

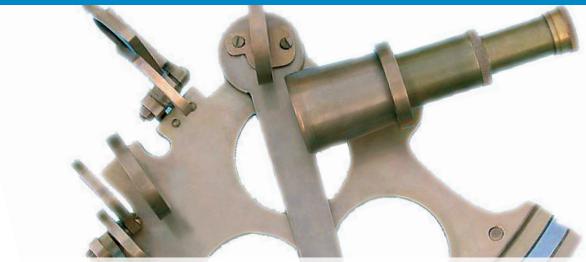
Ces quelques constats contribuent à «garder la tête froide» afin de continuer à servir une gouvernance d'investissement et une gestion déclinée avec vigilance sur les objectifs majeurs de surveillance des risques et de monitoring des opportunités (cf. encadré 1 mentionné en page 5) :

- La Fondation a ainsi saisi l'occasion pour compléter les outils dont elle se dote en matière de surveillance des risques et types d'investissements exploités (questionnaires spécifiques aux marchés privés de crédit et dette).
- Ils ne doivent évidemment pas faire baisser la garde, mais ils encouragent à intensifier les travaux et la stratégie convenus, dans la logique d'une gouvernance d'investissement concrétisée par une implémentation progressive mais activement opportuniste, suivant en cela un concept raisonnable: faire «aussi vite que possible, et aussi lentement que nécessaire».

Travaux en cours, poursuivis malgré la Covid19

Des chantiers activement travaillés par les organes de conduite et de gouvernance de la FISP (CF, Commissions et direction).

- Le rapport annuel 2019 illustre comment la juste gestion des enjeux de «gouvernance, ESG (*) et ALM (**)» est cruciale pour un 2^{ème} pilier de qualité.
- Dans le FISP Info n°19, nous vous avons dit comment, par ses travaux sur les enjeux de gestion financière et de benchmarking (comparaison, appels d'offres) des mandats et solutions partenaires, la FISP œuvre pour améliorer les prestations et services aux assurés et adhérents.
- Nous précisons maintenant les actions menées sur 2 sujets spécifiquement importants



1) Benchmarking du mandat de gestion administrative – Des enjeux fondamentaux

- Le gérant administratif, par ses interactions quotidiennes avec les assurés et les adhérents, tient une place particulière parmi les mandataires choisis par la FISP pour accomplir les tâches nécessaires au bon accomplissement de l'activité 2ème pilier.
- L'année 2020 doit permettre à la fondation de finaliser les travaux d'évaluation, afin de valider des modifications permettant d'améliorer les modalités de délégation de ces missions cruciales.
- Pointant les faiblesses et le manque de résilience de nos modèles économiques, sociaux et

- questionnant le sens de l'organisation de nos communautés de destins, la Covid19 a rappelé au monde les limites des modèles optimisés sur la seule appréciation de gains, et ne respectant pas des principes et des équilibres fondamentaux.
- Elle a, ce faisant, démontré la nécessité de passer à des solutions permettant d'assurer un fonctionnement plus durable et plus respectueux des intérêts des populations et «bénéficiaires finaux» sur le long terme.
- Comme tous les travaux FISP de benchmarking permettant d'assu-

- rer à la Fondation l'utilisation des meilleures pratiques, l'évaluation en cours intègre une dimension «couts», qui reste évidemment fondamentale pour proposer un modèle efficace aux assurés.
- Et, pour servir au mieux des solutions 2ème pilier conçues pour privilégier les intérêts des assurés et adhérents, la FISP tient aussi compte de l'ensemble des critères permettant d'assurer la juste adéquation du mandat aux objectifs stratégiques et à l'engagement de prendre durablement soin des parties prenantes prioritaires, et de répondre à leurs besoins spécifiques.

2) Gestion des risques, monitoring des opportunités en finance – Pour un 3^{ème} cotisant efficace

Mesures de gestion de crise, enjeux de gestion financière.

«Évaluer et monitorer: agir, sans déni ni surréaction»

Depuis le comité de placements du 27 février, la FISP a intensifié ses actions de surveillance des risques, en se focalisant sur les enjeux exacerbés par le contexte actuel.

Nous avons échangé, avec les principaux partenaires financiers et gérants de nos placements, sur:

 Les aspects «macro-économie» et les conditions qui vont structurer les prochaines évolutions des marchés et classes d'actifs globales. Les techniques de gestion des véhicules de placements et modalités d'exploitation des différents univers d'investissements, qui vont en déterminer les comportements.

Les mesures de suivi sont aussi prises pour s'adapter à l'intensité du contexte : le CP suivra ces thématiques dans les prochaines séances et points de situation, dont fréquence et modalités sont adaptées aux besoins de la gestion des risques financiers.

Mesures tactiques «risques/opportunités» - Gestion des priorités aux enjeux structurels

- Traitement prioritaire de circonstance sur les sous-jacents et marchés actions.
- Intensification de la vigilance sur les risques crédits, univers obligataires, immobiliers, alternatifs.
- Adaptation des prochaines étapes: travaux et séances dédiés à la revue des partenaires principaux, et à l'élargissement de la base des talents et expertises à exploiter (rencontre de nouveaux potentiels validés par le stress test actuel).

Nous avons, dans ce cadre, passé en revue les différentes expositions et primes de risques, et les produits gérés, pour déterminer les effets de la crise actuelle en terme:

- D'impacts sur la performance, et risques de type «volatilité» (variation de valeur).
- De potentiels de défaut, et risques de pertes définitives.

L'ensemble des travaux menés activement vise à garder la tête froide, de manière à poursuivre l'implémentation d'une gouvernance d'investissement raisonnée et efficace.

Pour se mettre dans les meilleures conditions, et continuer à gérer risques et opportunités efficacement, les mesures à prendre – et les principes à respecter - sont de plusieurs ordres :

- · Avant tout, distinguer:
 - d'une part, l'impact ponctuel sur la quasi-totalité des actifs financiers détenus, résultant d'une dislocation des marchés (brutale, profonde et presqu'inédite en ces sens): la chute des valeurs est le plus souvent suivie d'une remontée, dont on peut bénéficier si l'on n'est pas obligé de revendre les actifs avant (ce qui est le cas de notre Fondation).
 - d'autre part, le risque de rester investis dans des placements qui

- feront probablement défaut (à ce stade, il n'en apparait aucun dans les portefeuilles FISP): pour gérer ce risque, il faut continuer à investiguer avec vigilance les investissements dont les valorisations ne découlent pas directement de marchés côtés traditionnels. Les travaux permanents avec les conseillers en placements alternatifs et les contacts directs réguliers avec les partenaires gérants de programmes privés/non côtés ont été encore renforcés à cet effet.
- Identifier les chutes de cours déraisonnables, résultant du contexte de panique, pour en tirer bénéfice par des souscriptions nouvelles (acheter au son du canon): les opérations réalisées sur les produits «reverse convertibles» sont un exemple, d'autres opportunités identifiées sont en cours d'analyse.
- Accepter les baisses de valeur sur les véhicules de placements détenus, mais dont le potentiel de remontée en fait des opportunités tactiques (lisser le prix d'achat).

La Fondation gère différentes classes d'actifs (actions, obligations, etc...) répartis selon des % (poids pivots) assortis de marges de fluctuation. Lors de telles crises, les fluctuations de cours font baisser fortement certains poids (ex : le poids des actions baisse). Il faut alors continuer à monitorer les écarts d'allocation de manière tactique en jaugeant les excès potentiels, pour optimiser les opérations de «rebalancements». Par exemple, une très forte baisse des actions peut être l'occasion d'en racheter, pour rétablir une pondération sur cette classe d'actifs.

Enfin, les crises offrent certaines opportunités : en identifiant les solutions et gérants dont les aptitudes/compétences/expertises sont révélées par ces conditions extrêmes, la Fondation peut renforcer les partenariats actuels et les élargir à d'autres potentiels prometteurs

Crises financières au XXIème siècle

Mêmes causes, et mêmes effets... ou presque

A l'instar des crises précédentes (bulle technologique en 2001, crise immobilière et subprimes en 2008), la crise de la Covid19 nous incite à réfléchir sur la façon dont nos organisations humaines gèrent les risques.

Une bonne occasion de rappeler l'importance des critères « ESG », et la manière responsable dont la FISP en tient compte dans ses processus de conduite et d'investissement (graphe 1 page 8) :

- La crise financière, suite de la pandémie de Covid19, a probablement modifié durablement le fonctionnement des économies et marchés financiers : ajoutées à un contexte géopolitique en mutation, les interventions massives et inédites des banques centrales ont eu un impact sur certains des concepts que nous appliquons depuis des décennies.
- Nous devons maintenant évaluer

l'impact non seulement sur la dynamique future des marchés financiers, mais aussi, sur notre compréhension du risque, de la diversification et de la valeur, qu'ils soient de nature financière ou non.

La crise actuelle semble en effet marquer une étape majeure en tant que manifestation d'une urgence absolue en matière de durabilité et de justes réponses aux enjeux «ESG», notamment par le caractère si brutal dont elle a remis en cause les fondements d'un écosystème et d'un modèle optimisé sous la seule dimension du cout de production:

• Concernant la gestion financière des

risques et opportunités, nous devons donc considérer ses implications, en intégrant les dimensions d'enjeux qu'il est désormais essentiel de traiter pour toutes les parties prenantes.

• Dans cette perspective, nous devrons évaluer comment les obligations fiduciaires attendues des acteurs de la prévoyance doivent évoluer, ainsi que le rôle que l'activité du 2^{ème} pilier peut jouer pour forger une économie plus durable et donc plus robuste à l'ave-

Certains de ces thèmes seront repris dans les communications début 2021 et dans le Rapport annuel 2020.



3 lettres devenues symboles caractéristiques des crises, mais aussi un double enjeu, challenge et opportunité, pour les acteurs du 2ème pilier (Rapport annuel 2019, pages 9 à 11)

Comment s'en servir pour faciliter la mise en œuvre de réponses efficaces et proportionnées aux responsabilités financières et fiduciaires de la prévoyance ?

Gouvernance, durabilité, risques et opportunités doivent être réévalués à l'aune de ces critères dans la gestion d'actifs des caisses de pensions.

«Covid19» rend plus concrète l'importance de la gouvernance et d'une bonne gestion des enjeux ALM et ESG: par un test in vivo sur la capacité de résilience et d'action des organisations, renforçant les questionnements plus globaux posés à l'humanité par cette crise sanitaire sur les réponses durables aux équilibres à long terme.

L'implémentation d'une gouvernance prévoyante, sur un mode évolutif sachant se préserver des biais d'auto-référencement, permet d'anticiper l'étude de problématiques qui sont germes de crises.

Même si elle en atténue plus les effets qu'elle n'en traite encore les causes, cette approche permet de conscientiser les esprits à ces nécessités, de préparer les réponses à implémenter et facilite ainsi la mise en œuvre des justes mesures de gestion de crise.

Cette préparation des réponses organisationnelles, des esprits comme des processus, permet de disposer en temps voulu de solutions:

- à la hauteur des enjeux qu'un système de contrôle interne (SCI) efficace sait identifier,
- qu'un plan de continuité d'activité (BCP) professionnel sait décliner sous la forme des réponses adaptées à l'accomplissement sans interruption de la mission de prévoyance.

En quoi l'engagement responsable d'une caisse de pensions, et son respect des principes de bonne gouvernance, conditionnent-ils le déploiement d'une stratégie ESG efficace et durable ? Comment cela répond-il aux enjeux financiers du 2ème pilier ?

Répondons concrètement à 2 questions, concernant directement le niveau du 3ème cotisant (***), le rendement de la fortune redistribué aux assurés, et donc la capacité à valoriser les cotisations versées à la caisse de pensions:

1) Quels sont les effets et risques potentiels de la non-prise en compte de la gouvernance sur les entreprises cotées ou sur les projets dans lesquels on investit ?

La gouvernance est la clé des enjeux «ESG», en termes de qualité et régularité des résultats financiers : elle est la voie pour mettre en œuvre l'ambition et la stratégie de la fondation.

Pour la FISP, «prévoyance responsable», c'est tout mettre en œuvre pour que les principes de gouvernance structurent et contribuent à atteindre les objectifs 2ème pilier de l'engagement stratégique de «prendre soin» de toutes les parties prenantes à son activité (bénéficiaires, partenaires, ressources).

- Quelques exemples des risques qui seraient pris à ne pas suivre ces principes :
- RISQUE I Ne pas assurer le meilleur alignement des intérêts : pour des raisons évidentes, la recherche du meilleur alignement d'intérêts possible entre investisseur et gestionnaire d'actifs est fondamentale... Cela fait également partie des moteurs clés d'un processus de gouvernance et d'investissement suffisamment éclairé et performant.
- RISQUE 2 Ne pas être en mesure de prévenir les pertes ou dommages «évitables» : les risques de marché sont

- suffisamment difficiles à évaluer. Tout ce qui est possible est fait pour éviter que des risques non rémunérés ne se produisent (défaillances de la structure et de ses modalités d'investissement en matière de gouvernance, conduisent toujours à une rentabilité sous-optimale).
- RISQUE 3- Ne pas repérer et identifier les signaux et les indicateurs de futurs gros problèmes potentiels: cela est vraiment important lorsqu'il s'agit de faire face à des enjeux d'image ou de réputation, et c'est un bon « indicateur avancé » des pertes potentielles futures.
- RISQUE 4 Ne pas être en mesure d'optimiser l'exploitation du budget de risques, du budget de coûts et du budget de conformité, en n'assurant pas la mise en œuvre des meilleures pratiques, également en matière de partage des risques et des frais en faveur des assurés. A cet égard, il est important de savoir se fixer des objectifs raisonnables pour maintenir des pratiques raisonnables, et de s'assurer que le système d'incitation des partenaires financiers contribue à ce cercle vertueux.

2) Quels critères de gouvernance faut-il appliquer pour garantir que les enjeux stratégiques ESG sont pris en compte comme il se doit ?

Critères internes à la Fondation -La structure de gouvernance est essentielle :

- «Faites ce que vous dites de faire» (cf. ci-dessus).
- Placer la gestion ESG et ALM au centre des processus et en objectiver la nécessité quant à la capacité de la Fondation à fournir le niveau de prestations ciblées en faveur des assurés.
- Mettre en place un reporting et un suivi sur les portefeuilles d'investissement, conformément à la politique de gouvernance définie.
- Participer à des initiatives promouvant les thèmes ESG, avec les acteurs responsables du 2^{ème} pilier (ex : problématiques de transition énergétique, dialogue avec les entreprises via Ethos).

Critères d'évaluation des investissements -Facteurs pris en compte comme stratégiques :

- Ceux qui satisfont à une gestion équilibrée des risques et à une politique d'investissement saine du point de vue «ALM», c'est-à-dire qui ne compromettent pas les objectifs en termes de performance et de risque, qu'il s'agisse de volatilité ou de perte définitive.
 - Par ex, la FISP n'investit pas dans l'immobilier quand le rendement attendu est inférieur à 4%...
- Ceux qui permettent non seulement d'éviter les menaces (dues à des faiblesses sur les enjeux a priori extra-financiers), mais qui permettent aussi de profiter des forces d'une juste gestion des enjeux extra-financiers... qui deviennent tôt ou tard contributeurs aux résultats financiers.



Stratégie FISP - ESG et Investissement Socialement Responsable (ISR)

- 1) Réaliser une performance financière de qualité, notamment en réduisant des risques (financiers, réputation) également incompatibles avec des bénéfices extra-financiers essentiels:
 - L'intégration raisonnable et proportionnée de critères ESG doit permettre d'obtenir des performances équivalentes mais avec un risque (volatilité) plus faible.
 - Privilégier les meilleures sociétés, adoptant les meilleures pratiques de gouvernance et de responsabilités sociale/environnementale, et limitant les risques liés aux changements climatiques.
 - Exclusions de certains produits ou secteurs d'activité (ex. armement,...) et de certains comportements très controversés (ex. droits Humains,...).
- 2) Exercer activement ses droits d'actionnaire et promouvoir un dialogue incitatif et vertueux:
 - Inciter les entreprises à améliorer volontairement leurs pratiques en matière ESG.

Minimiser les risques financiers et de réputation (taxes, litiges, indemnisations, etc.)



Environnement (E)

Atteintes majeures à l'environnement Etc.



Social (S)

Violation droits humains Ftc.



Gouvernance (G)

Corruption, cartel

Maximiser les bénéfices extra-financiers au niveau sociétal



Environnement (E)

Limiter les émissions de CO2 Ftc.



Social (S)

Conditions et cadres de travail propices

Etc.



Gouvernance (G)

Respecter meilleures pratiques

Etc.

Meilleur ratio rendement/risque et bénéfices extra-financiers supérieurs

Glossaire: ESG / ALM / 3ème cotisant

(*) **Critères «ESG»**: Utilisés pour évaluer les investissements, traduction d'une démarche socialement responsable dans les domaines de l'Environnement, du Social et de la Gouvernance : sujets devenus incontournables pour l'ensemble des acteurs 2ème pilier.

En la matière, la FISP a défini une politique générale fondée sur quelques principes fondamentaux, et déclinée en actions concrètes, pragmatiques et proportionnées.

Elle agit pour concilier le respect et la juste gestion de l'ensemble des enjeux et responsabilités inhérents à sa mission, guidée par son attachement aux principes de gouvernance et par l'engagement stratégique de prendre soin de ses parties prenantes, au 1^{er} rang desquelles ses assurés et adhérents.

(**) Étude «ALM» (Assets Liabilities Management): Abréviation désignant les études d'adéquation entre engagements de prévoyance (Passif du bilan) et placements financiers (Actif du bilan).

La FISP actualise régulièrement cet exercice afin de maintenir une gouvernance d'investissement garante de ses équilibres financiers et adaptée aux défis de sa mission de prévoyance 2^{ème} pilier.

(***) 3ème cotisant: Rendement de la fortune gérée, fondement du système de capitalisation.

Il complète les 2 premiers cotisants (assurés et employeurs) et permet d'améliorer le taux d'intérêt crédité et les ressources financières de la Fondation.